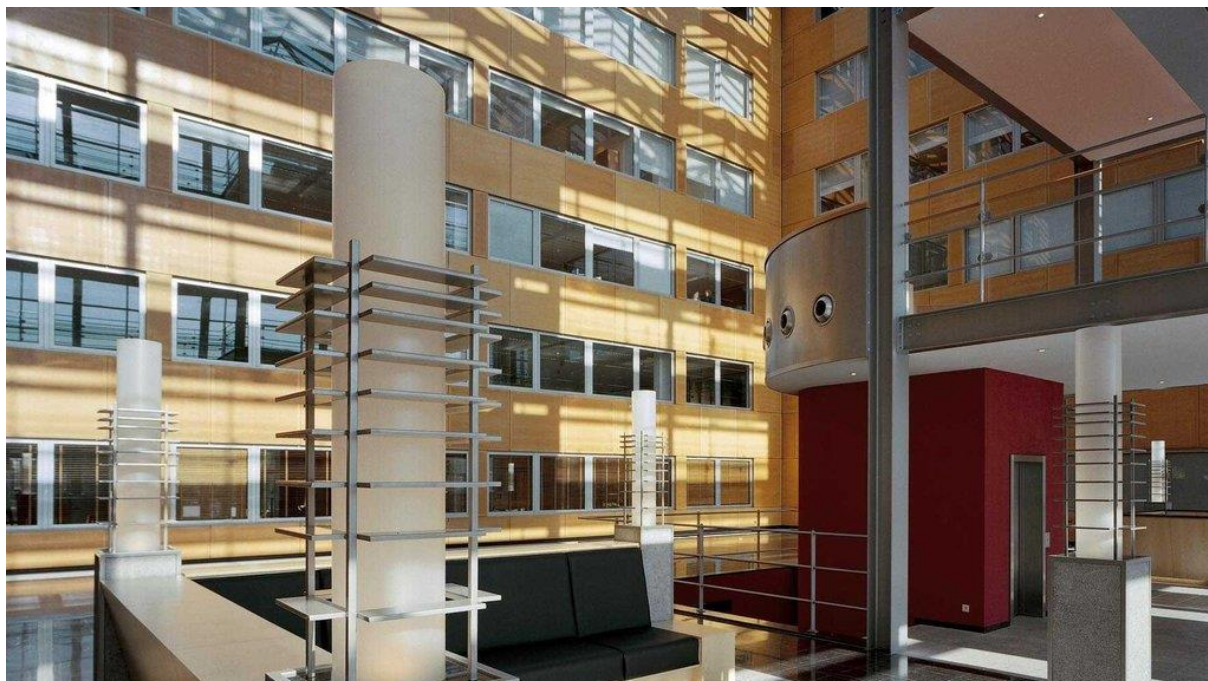


Le Woluwe Atrium transformé en logements d'ici 2022

03 octobre 2018



Ne dites plus Neerveld 101 ou même Woluwe Atrium, mais The W. La filiale Invest du promoteur immobilier bruxellois Eaglestone a jeté son dévolu sur l'immeuble de bureaux Neerveld 101-103, dont il vient de finaliser le rachat à M&G Real Estate. L'objectif en deux temps: garder l'immeuble en portefeuille et le reconverter en appartements à l'horizon 2022.

L'objectif d'Eaglestone est clair et ponctué en deux temps: **détenir l'actif de plus de 13.000m²** difficile à remplir - et notamment loué au cabinet d'avocats Loyens & Loeff, à Novus et Sobi - **le temps de faire aboutir un permis de reconversion** du site en logements, comme c'est d'ailleurs devenu l'ADN du groupe Eaglestone. Le volume d'investissement global est estimé pour l'instant à **50 millions d'euros** et, méthode Coué ou pas, le futur projet en devenir porte d'ores et déjà **un nom qui place haut la barre : "The W"**.

Selon l'acquéreur, qui a eu le nez fin jusqu'ici, le Woluwe Atrium bénéficie d'atouts uniques et durables: *"Une localisation à proximité immédiate du Woluwe Shopping Center, du pôle culturel du Wolubilis et bien entendu des Cliniques universitaires Saint Luc. Et le réaménagement du boulevard de la Woluwe, dont les travaux se terminent en septembre, contribue à une amélioration considérable du quartier, de l'environnement et de la desserte en transports publics (tram 94)"*, résume Nicolas Orts, le CEO.

Pour Gaétan Clermont, le co-CEO en charge du portefeuille d'investissement d'Eaglestone Group, l'opération qui vient d'être finalisée est la preuve concrète du nouveau mode de fonctionnement interne, qui s'appuie désormais sur deux piliers: *"L'investissement d'une part, et la promotion immobilière de l'autre. L'immeuble acquis restera un dossier d'investissement bureaux tant qu'il sera loué et deviendra ensuite un dossier de promotion dans le but de le reconverter en ensemble résidentiel de standing"*, tout en conservant la structure existante pour accélérer la procédure, souvent complexe et longue en Région bruxelloise quand on repart d'une feuille blanche.

"Dans les mois à venir, le projet fera l'objet d'une concertation avec les autorités communales afin de définir la programmation idéale en vue d'une livraison à l'horizon 2022", précise encore Nicolas Orts.



Philippe Coulée

Journaliste
Source : L'Echo